



BORDEREAU DE VERSEMENT 2025/2026

NOM

PRENOM

ACTIVITES	JOUR	à cocher	HEURE	PRIX	1ER TRIM.	2EM TRIM.	3EM TRIM.
COTISATION ANNUELLE AVEC ASSURANCE 2025/2026				23,52 €			
COTISATION ANNUELLE COUPLE 2025/2026 AVEC ASSURANCE (SI LES 2 CONJOINTS S'INSCRIVENT)				18,52 €			
AQUA-GYM	lundi		15h à 15h45	40,00 €			
AQUA-GYM	jeudi		15h à 15h45	40,00 €			
AQUA-GYM	samedi		12h30 à 13h15	40,00 €			
ÉQUILIBRE- TONICITÉ	vendredi		15h30 à 16h30	40,00 €			
GYM EN EXTERIEUR	jeudi		10h45 à 11h45	40,00 €			
GYM LEILA	mardi		15h00 à 16h00	40,00 €			
GYM MELISSA	jeudi		15h30 à 16h30	40,00 €			
GYM KARINE	mardi		11h à 12h ou 11h30 à 12h30	40,00 €			
DANSE EN LIGNE	vendredi		9h30 à 11h30	60,00 €			
LONGE COTE	mardi		13h à 13h45	40,00 €			
MARCHE	lundi		9h30 ou 10h	0,00 €			
MARCHE NORDIQUE	mardi		9h30 à 10h30	0,00 €			
MARCHE NORDIQUE	jeudi		9h30 à 10h30	40,00 €			
PETANQUE	mercredi		14h30 à 16h00	0,00 €			
PILATES	jeudi		13h30 à 14h30	40,00 €			
PILATES	vendredi		14h30 à 15h30	40,00 €			
RENFORCEMENTMUSCULAIRE	lundi		15h00 à 16h00	40,00 €			
RENFORCEMENT MUSCULAIRE FITBALL	mardi		14h00 à 15h00	40,00 €			
DOS-FESSIERS-ABDO- STRETCHING	lundi		16h00 à 17h00	40,00 €			
STRETCHING	jeudi		14h30 à 15h30	40,00 €			
YOGA	mardi		16h00 à 17h00	40,00 €			
REMISE CHAQUE TRIMESTRE SI 3 ACTIVITÉS PAYANTES OU PLUS CHOISIES				-15,00 €			
TOTAL (règlement uniquement par chèque)							

N'oubliez pas de joindre 3 chèques : celui du 1er trimestre doit inclure le montant de la cotisation et de l'assurance.

Si vous pratiquez 3 activités ou plus déduisez la remise de 15 € chaque trimestre

L'inscription à une activité est un engagement annuel (du 15 septembre à fin juin),

Toutefois, il sera possible de demander le non encaissement d'un chèque trimestriel en cas d'hospitalisation (fournir un bulletin d'hospitalisation), d'un problème médical (fournir un certificat médical), de déménagement sur une autre commune (fournir un justificatif).

Il est possible de changer d'activité en cours d'année, en faire la demande par mail ou par courrier et de faire un cours d'essai (maximum 2 essais par personne par an).

DOCUMENTS A FOURNIR POUR VOTRE INSCRIPTION : document Phase III comportant le certificat médical , bordereau de versement et vos 3 chèques qui seront encaissés en septembre, janvier et avril.

DIFFUSION D'IMAGE : dans le cadre du site web ou de la promotion, le club peut-être amené à diffuser des photos ou des vidéos des différentes activités ou manifestations. A défaut de s'y opposer par écrit, toute personne inscrite autorise le club à utiliser ces photos ou vidéos.

Réunion d'inscription le 8 septembre à
partir de 18h à la maison des
associations -chemin de St Claude

Club Cœur et Santé d'Antibes Juan les Pins

Maison des Associations- Boîte N° 50- 288 Chemin de St Claude- 06600 ANTIBES

antibescoeursante@gmail.com

<https://www.coeursanteantibes.fr>

Permanence mardi et vendredi de 9h30 à 11h30

07 61 01 09 00